



Lectures
Les comptes rendus

Jérôme Meizoz, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*

Laurent Robert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/5897>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Laurent Robert, « Jérôme Meizoz, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2011, mis en ligne le 23 juin 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/5897>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Jérôme Meizoz, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*

Laurent Robert

- 1 Conceptualisée d'abord par Alain Viala avec le sens de « façon d'occuper une position¹ » dans le champ, la notion de « posture littéraire » a été largement explorée par Jérôme Meizoz qui lui donne le sens légèrement plus précis de « manière *singulière* [nous soulignons] d'occuper une "position" dans le champ littéraire² ». Pour le dire – trop – simplement et brièvement, la posture est la manière dont l'écrivain construit sa singularité dans le champ littéraire et cela, par divers biais tels que l'élaboration et la diffusion de l'image médiatique, la signature, le pseudonyme, les prises de position littéraires ou idéologiques etc. Les travaux de Jérôme Meizoz sur la posture ont débouché sur la publication en 2007 d'un premier volume d'études, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur* (Genève, Slatkine Érudition), lequel a lui-même donné lieu à de nombreux comptes rendus et commentaires, et a été à la source de nouvelles recherches³.
- 2 Jérôme Meizoz vient de publier un second volume sur la posture, *La Fabrique des singularités*, dont l'objectif – partiel – est d'apporter quelques réponses aux questions soulevées par le premier. Structuré en quatre parties aux enjeux distincts, l'ouvrage peine parfois à masquer ce qu'il est aussi – sinon avant tout –, à savoir un recueil d'articles, de conférences ou d'interventions dans la presse. Cependant l'auteur a joué le jeu, supprimant la mention « essai » de la couverture – laquelle figurait sur le premier volume – et indiquant à quel endroit ont paru initialement les divers chapitres, un seul d'entre eux étant inédit.
- 3 La première partie (« Postures ») approfondit la notion de posture par le biais de quatre belles études de cas et d'un chapitre plus théorique. Dans « *Ceci est mon corps* : Rousseau », Jérôme Meizoz analyse « la mise en scène de la souffrance physique et psychique » dans les écrits autobiographiques et dans la correspondance de Rousseau. L'auteur montre combien la présentation du corps souffrant de l'écrivain participe de la construction d'une singularité d'« intellectuel en rupture⁴ », à divers titres « étranger à l'univers intellectuel français ». Dans « Ramuz essayiste », il s'attache aux ambiguïtés de la

« posture d'essayiste » de l'écrivain suisse, lequel, dans ses textes d'idées, ne se veut ni expert ni doctrinaire, ni totalement proche du peuple ni complètement retiré, en poète, dans sa tour d'ivoire – et même, d'une certaine façon, ni de gauche ni de droite. Dans le chapitre consacré à « Annie Ernaux : l'auteure en sociologue », il met en évidence dans les écrits de cette dernière « la présence de techniques descriptives ainsi que d'intertextes venus des sciences sociales » et l'émergence d'un projet d'écriture « de type ethno- et sociologique ». La contribution la plus fertile dans cette partie concerne l'étude de *Mort à crédit* de Céline selon l'angle de l'autofiction (« Autofiction et posture chez Céline »). Au terme d'une analyse serrée, Jérôme Meizoz souligne le processus de fictionnalisation de soi à l'œuvre dans *Mort à crédit* et dont l'objectif est d'« imposer une image d'auteur », à l'enfance légendairement prolétarienne, « dans une conjoncture littéraire » propre aux années dix-neuf cent trente et à la vogue du roman populiste. En conclusion, il rappelle combien l'analyse posturale tend à supprimer toute barrière entre la maîtrise d'un texte illusoirement auto-suffisant et la maîtrise d'informations hors-texte susceptible de « potentialise[r] la lecture ». Comme l'explique le chapitre plus théorique de cette partie (« Ce qu'on fait dire au silence. Posture, *ethos*, image d'auteur »), c'est d'ailleurs cette complémentarité de l'approche interne et de l'approche externe qui fonde la spécificité de la notion de posture, notamment par rapport à la notion d'« *ethos* rhétorique » définie par Dominique Maingueneau⁵ – la posture relevant donc davantage d'une « sociologie des conduites », s'analysant dans les textes et dans les traces que laissent les actes.

- 4 Intitulée « Politiques de l'écriture », la deuxième partie de l'ouvrage porte essentiellement sur les tensions entre écriture et oralité, à nouveau chez Jean-Jacques Rousseau et Louis-Ferdinand Céline, mais aussi chez Jules Vallès. Dans des contextes et avec des motivations propres à chacun, les trois auteurs sont amenés à mettre en cause la littératie et à valoriser l'oralité – perçue par Rousseau comme la possibilité d'une parole première, respectueuse des passions de l'individu sans être dénaturée par l'écriture, et considérée par Vallès et Céline comme l'instrument d'un discours émotif, subjectif, libéré des carcans scolaires et sociaux.
- 5 La troisième partie du livre s'attache aux relations entre « Littérature et sciences sociales ». Deux chapitres y sont consacrés aux liens, d'une part, entre ethnocritique et sociocritique, et d'autre part entre « sociocritique, ethnologie et sociologie de la littérature ». L'apport le plus intéressant réside dans la synthèse d'une étude consacrée à la nouvelle « Rose » de Ramuz et aux motifs traditionnels que contribue à mettre en évidence une approche ethnologique – ou ethnocritique – des textes. D'autre part, le texte « Ce que préfacier veut dire : Pierre Bourdieu » constitue une sorte d'analyse bourdieusienne de l'usage bourdieusien de la préface. Jouant et se jouant de la circularité entre l'objet et la méthode, Jérôme Meizoz en vient à conclure qu'« il n'y a pas, en sciences humaines, de question neutre par décret » : Bourdieu a décrit l'acte préfaciel sans craindre de s'y livrer à son tour – et en pleine conscience et connaissance des effets escomptés pour l'auteur préfacé en termes de valorisation symbolique. Enfin, le chapitre « Entre “jeu” et “métier” : la condition des écrivains aujourd'hui » n'est guère qu'un compte rendu de l'essai de Bernard Lahire *La Condition littéraire*⁶. L'exercice est pertinent mais ajoute à l'impression de disparate de l'ensemble – impression confortée par le fait que le chapitre « Sociocritique, ethnologie et sociologie de la littérature » est la reprise d'un « entretien avec la revue *Romantisme* ».

- 6 Dans la quatrième et dernière partie de l'ouvrage (« Confrontations »), Jérôme Meizoz délaisse la réserve propre à l'universitaire pour s'autoriser certaines prises de position. Le lecteur jugera sans doute que c'est le volet le plus faible du livre, et sans doute ne serait-ce pas sans raison pour peu que ces pages soient lues dans la même perspective et avec la même attente que les autres études. Toutefois, une lecture différente paraît judicieuse, qui envisagerait ces « Confrontations » comme la construction d'une « posture » de Jérôme Meizoz – en l'occurrence, la posture d'un universitaire suisse francophone, qui n'hésite pas à s'exprimer sur des sujets de société et dans des organes de plus large diffusion que les revues universitaires, qui adopte par conséquent une attitude d'intellectuel engagé, relativement rare dans la francophonie européenne non hexagonale. S'appuyant à chaque fois au départ sur une donnée littéraire ou culturelle, Jérôme Meizoz opère subtilement, en ne donnant pas l'impression de s'éloigner de son domaine de compétence ni de courir après le sens commun – ce qu'il fait cependant quand même un peu dans l'article « Presse quotidienne et littérature : le règne des “meilleures ventes” », où il aborde la question de la marchandisation et de l'industrialisation de la littérature et celle de sa disparition dans les quotidiens, phénomènes patents, certes, mais régulièrement dénoncés depuis le milieu du dix-neuvième siècle. La mise au point sur l'antisémitisme de Blaise Cendrars et l'analyse du concept de « culture » dans le programme de l'UDC – Union Démocratique du Centre, droite populiste en Suisse – apportent un éclairage plus précis et, dès lors, plus enrichissant pour le lecteur.
- 7 Quoi qu'il en soit de ses apports théoriques et de ses brillantes analyses, *La Fabrique des singularités* ne se lira pas comme un traité ou une théorie – illusoirement définitive – de la « posture littéraire », mais comme un livre d'ouverture : une invitation à de nouvelles lectures appuyées et à de fertiles recherches – qui conduiront peut-être d'ailleurs à sortir du champ littéraire pour s'interroger sur la posture dans d'autres « métiers artistiques », comme le suggère encore l'auteur dans son « Introduction ».

NOTES

1. Alain Viala, « Éléments de sociopoétique », in Alain Viala et Georges Molinié, *Approches de la réception. Sociopoétique et sémiostylistique de Le Clézio*, PUF, 1993, pp.216-217.
2. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, p.18.
3. Voir notamment le huitième numéro de la revue *CoNTEXTES : La posture. Genèse, usages et limites d'un concept* (Université de Liège, janvier 2011, consultable en ligne à l'adresse <http://contextes.revues.org/index4712.html>).
4. Jérôme Meizoz fait ici référence à l'essai de Benoît Mely, *Jean-Jacques Rousseau, un intellectuel en rupture* (Paris, Minerve, 1985). Cf. *La Fabrique des singularités*, p.32.
5. Dominique Maingueneau, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, pp.203-221.
6. Bernard Lahire (avec Géraldine Bois), *La Condition littéraire. La « double vie des écrivains »*, Paris, La Découverte, 2006.

AUTEUR

LAURENT ROBERT

Docteur en langues et lettres (Université de Liège). Maître-assistant à la Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut (Mons).